

EXPÉRIENCE INCLUSIVE EN LOISIR : AU-DELÀ DE LA SIMPLE PRÉSENCE EN UN LIEU!

Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive de loisir

Auteur : Hélène Carbonneau, PhD en gérontologie

La question du loisir inclusif préoccupe plusieurs acteurs provenant des milieux du loisir, politique ou gouvernemental. La pression est forte pour favoriser l'intégration des personnes ayant des incapacités dans leur communauté. Toutefois, la notion même de « loisir inclusif » demeure encore à clarifier. Avant de s'aventurer dans qu'est-ce que le « loisir inclusif », il serait pertinent d'approfondir en premier lieu la notion d'expérience inclusive. L'intégration est souvent considérée sous forme d'un continuum où la présence au sein d'activités s'adressant à l'ensemble des citoyens correspond au summum de l'inclusion. Pourtant, une simple présence en un lieu n'est pas garante d'une expérience inclusive. En effet, il ne suffit pas de pratiquer une activité récréative pour vivre une expérience signifiante de loisir.

Accessibilité en loisir : Le Conseil québécois du loisir (CQL) explique que rendre accessible le loisir, c'est « la possibilité d'accéder à une activité, à un lieu de pratique, à un équipement, la capacité de comprendre et de pratiquer et la qualité de la mise en relation et de l'échange ». Cette affirmation est certes un bon point de départ, cependant il importe de pousser un peu plus loin cette définition afin de saisir les conditions d'une expérience positive.

Expérience de loisir : La notion d'expérience de loisir fait référence non seulement à une notion de contenu, mais aussi de qualité. Pour qu'une expérience de loisir soit signifiante, il importe que l'activité pratiquée s'accorde avec les axes de motivations de la personne (intérêts, attentes, passion, etc.) et lui permette de mobiliser son potentiel.

Expérience inclusive de loisir : Parler d'expérience inclusive demande d'aborder le concept de loisir inclusif en dépassant la notion de la simple participation et en considérant des critères de qualité. Carbonneau, Cantin et St-Onge (2015) proposent un cadre conceptuel de l'expérience inclusive de loisir expliquant qu'une expérience inclusive de loisir commande de pouvoir : 1) accéder aux espaces et équipements appropriés requis pour permettre une pratique de loisir signifiante répondant à ses désirs et aspirations; 2) s'engager dans une activité significative, adaptée à ses capacités, permettant d'utiliser son plein potentiel ; 3) être en relation significative et avoir des interactions positives réciproques avec les autres participants. La figure 1 illustre ce modèle.

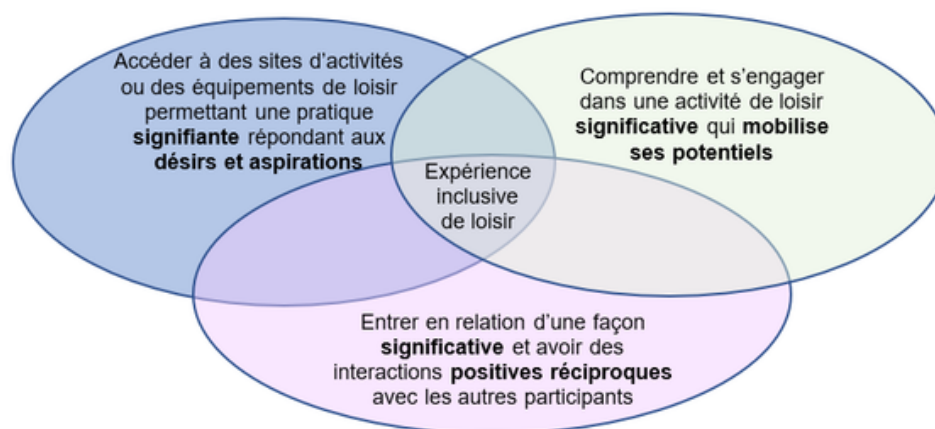


Figure 1 : Cadre conceptuel de l'expérience inclusive de loisir (Carbonneau, Cantin et St-Onge, 2015)

Une société juste et équitable implique de soutenir l'accès pour tous à des pratiques de loisir propices à un épanouissement. La notion d'expérience inclusive de loisir vise à guider le développement d'une telle offre. Cela se réalise au travers d'une gamme de possibilités.



LIREIL

Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive de loisir